

novembre 2017

Ensemble

stop info



coup de gueule !



Un bûcheron à la cime :

Titulaire d'un CAP, peut-être... nommé à la CAP, certainement !

indignés

L'ingénieur ingénieur sexagénaire se démène et obtient, alors que d'autres sont soumis à un dérisoire concours externe, les palmes honorifiques de la promotion interne ; palmes qui ne lui sont d'ailleurs pas étrangères, tout comme les branches noueuses des platanes ou bien même celles épineuses des résineux.

Au cours de nombreuses luttes sociales, l'ingénieur ingénieur a escaladé des barricades, parfois aux lattes savonneuses, prouvant par ses actes héroïques que la fédération patriotique récompensait la bravoure et le courage.

Parmi d'autres lauréats, le Pouvoir, souvent versatile et inique, reconnaît enfin en l'ingénieur ingénieur ses qualités hors norme et le gratifie d'une gloire finalement déloyale.

Mais l'ingénieur ingénieur fait fi des persifleurs qu'il châtiara bien en son temps, lorsque celui-ci présidera à la fonction méritoire de censeur de ses pairs...

Bronaïc Jouvemar

la valeur n'attend pas le nombre des années

Force est de reconnaître que notre **ingénieux ingénieur** (définition du Larousse : Ingénieur = Qui possède un esprit inventif, qui trouve aisément des solutions appropriées à une situation quelconque) les a trouvées les solutions appropriées durant ces dernières décennies... pour faire évoluer sa situation personnelle !..

Même son mentor qui a quitté ce monde cruel n'avait pas osé aller aussi loin ; il était technicien territorial quand il a pris sa retraite...

Et s'il est vrai que des textes réglementaires en matière d'avancement existent pour tous, une évolution de carrière doit toujours rester crédible et en adéquation avec le niveau de diplôme, de formation ou de fonctions exercées des personnels concernés...

N'oublions pas que le grade d'ingénieur c'est :

« Les ingénieurs territoriaux exercent leurs fonctions dans tous les champs scientifiques et techniques relevant de la compétence d'une collectivité territoriale ou d'un établissement public territorial ; ingénierie, gestion technique et architecture, prévention et gestion des risques, urbanisme, etc. »

Missions principales :

- Concevoir, analyser, étudier et piloter des chantiers/projets
- Assurer l'ingénierie administrative, technique et procédurale d'un projet,
- Encadrer une ou plusieurs équipes (identifier et mobiliser les acteurs et les compétences nécessaires, organiser et animer des groupes projets et des comités de pilotage, constituer un réseau de personnes ressources, etc.)
- Ils peuvent avoir à assurer la gestion budgétaire des chantiers/projets

Missions particulières (suivant les domaines d'intervention) :

- organiser la transversalité d'un projet entre acteurs locaux,
- préparer des réunions de concertation publiques, etc.

Accèdent normalement à ce grade :

- les lauréats du concours externe (diplôme bac+5)
- les lauréats d'un examen professionnel
- les techniciens principaux de 1^{ère} classe par appréciation de leur valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle (promotion interne)

N'oublions pas non plus que l'accès à ce grade par promotion interne est très limité au sein de notre administration : pour preuve 4 postes en 2017 !

Beaucoup de techniciens territoriaux méritants restent sur le quai alors même qu'ils exercent des fonctions d'ingénieur territorial...

Mais pour « l'ingénieux ingénieur » charité bien ordonnée commence par soi même !!

**Chapeau bas Monsieur l'ingénieux ingénieur !
Quel bel exemple de réussite !!!**